

Les Associés En Placement Brandes et Cie

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'obligations vertes Nuveen (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous pouvez obtenir des renseignements plus détaillés dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, contactez la société Gestionnaires d'actifs Bridgehouse (Bridgehouse) au 1-877.768.8825, écrivez à l'adresse inquiries@bridgehousecanada.com ou visitez le site www.bridgehousecanada.com.

Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et votre niveau de tolérance au risque.

Bref aperçu

Codes de Fonds :	307	Gestionnaire du Fonds :	La société Les Associés En Placement Brandes et Cie, exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse.
Date de création de la série :	28 février 2023	Gestionnaire de portefeuille :	La société Les Associés En Placement Brandes et Cie exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse
Valeur totale du Fonds au 28 février 2023 :	s.o., car il s'agit d'un nouveau fonds	Sous-conseiller en valeurs :	Nuveen Asset Management, LLC
Ratio des frais de gestion (RFG) au 28 février 2023 :	s.o., car il s'agit d'un nouveau fonds	Distributions :	Mensuelles ; automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires, à moins de choisir de les recevoir en espèces pour les comptes non enregistrés.
		Placement minimal :	1 000 \$ placement initial et 500 \$ placements additionnels ou 100 \$ programme de prélèvements automatiques (PPA)

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds a pour objectif d'obtenir un rendement total, principalement par un revenu courant, en investissant surtout dans des obligations dites vertes et autres titres à revenu fixe qui, selon Nuveen, auront une incidence positive sur l'environnement. Il peut aussi investir dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde et, dans une moindre mesure, dans d'autres types de titres.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 28 février 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux titres (28 février 2023)

Ce renseignement n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Répartition des placements (28 février 2023)

Ce renseignement n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

La lecture de la fluctuation des rendements d'un fonds au fil du temps, soit sa « volatilité », est un moyen d'évaluer le risque.

De façon générale, le rendement des fonds assortis d'une volatilité élevée fluctuera davantage au fil du temps. Habituellement, ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent, mais ils peuvent aussi produire des rendements plus élevés. Le rendement des fonds assortis d'une faible volatilité tend à fluctuer peu au fil du temps. Habituellement, leurs rendements sont faibles, mais ils risquent peu de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Selon l'évaluation de Bridgehouse, le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible**.

Comme il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne représente qu'une estimation de Bridgehouse. Généralement, ce niveau est établi en fonction de la variation des rendements du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité prévue du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds ayant un faible niveau de risque peut toujours subir une perte.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent influencer les rendements du Fonds, voir la section Risques du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme c'est le cas de la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section indique le rendement des parts de série FH du Fonds depuis sa création. Les frais sont déduits des rendements indiqués. Les frais réduisent les rendements du Fonds.

Rendements annuels

Cette section fournit le rendement des parts de série FH du Fonds au cours des dernières années. Toutefois, ce renseignement n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Meilleurs et pires rendements sur 3 mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de série FH du Fonds sur 3 mois. Toutefois, ce renseignement n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Rendement moyen

Cette section présente la valeur et le rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de la série FH du Fonds. Toutefois, ce renseignement n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

À qui le fonds est-il destiné?

- Ce Fonds convient aux investisseurs à long terme qui souhaitent ajouter à leur portefeuille un potentiel de revenu et d'appréciation possible de titres mondiaux à revenu fixe. Ce Fonds ne convient pas comme placement à court terme ou aux investisseurs qui ne peuvent tolérer un faible degré de volatilité. La série de parts couvertes du Fonds vous convient si vous souhaitez investir dans des titres à revenu fixe mondiaux, tout en minimisant le risque de change du côté des devises des marchés développés par rapport au dollar canadien.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez, ou non, le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants affichent les frais et les charges que vous pourriez devoir déboursier pour acheter, détenir ou vendre des parts de série FH du Fonds. Les frais et charges, y compris les commissions, peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Demandez à obtenir de l'information sur d'autres fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Cette série de parts n'offre pas d'option de frais de souscription.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas directement ces frais. Ils vous touchent, car ils réduisent les rendements du Fonds. Les frais du Fonds sont composés des frais de gestion, d'exploitation et d'opérations. Les frais de gestion annuels du Fonds sont de 0,55 % de la valeur de cette série de parts. Étant donné que cette série est nouvelle, ses frais d'exploitation et ses frais d'opérations ne sont pas encore connus.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard de cette série de parts.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais quand vous achetez, conservez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais établis en fonction de l'actif	En règle générale, les investisseurs versent au cabinet de courtage de leur représentant des frais établis en fonction de l'actif, négociés et facturés par celui-ci.
Frais de chèque sans provision	Des frais de 25 \$ peuvent être facturés pour les chèques sans provision.
Frais d'opération à court terme	Bridgehouse se réserve le droit de facturer des frais de transaction à court terme allant jusqu'à 5 % de la valeur liquidative des parts que vous vendez ou échangez dans les 30 jours suivant l'achat, en plus des frais d'échange ou de rachat applicables qui peuvent être facturés, afin de prévenir toute opération à court terme inappropriée et excessive qui pourrait nuire au Fonds.
Frais d'échange de titres	Un maximum de 2 % du montant de l'échange peut être facturé et payé à la société de votre représentant pour son temps et ses conseils et pour couvrir les coûts de traitements associés à l'échange. Tous les frais d'échange sont négociables avec votre représentant.
Frais de virement télégraphique	Des frais de 25 \$ peuvent être facturés si vous demandez un virement télégraphique.
Frais de service	Vous versez des frais directement à votre représentant. Les parts de cette série sont souscrites en vertu de comptes à services rémunérés.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent une information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Communiquez avec la société Gestionnaires d'actifs Bridgehouse ou votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié du Fonds ou tout autre document d'information. Ces documents et l'aperçu du fonds composent l'ensemble des documents légaux du Fonds.

Gestionnaires d'actifs Bridgehouse
36, rue Toronto, bureau 850
Toronto (Ontario)
M5C 2C5
Téléphone : 1-877-768-8825
inquiries@bridgehousecanada.com
www.bridgehousecanada.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, veuillez consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif** sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

*La société Les Associés En Placement Brandes et Cie, exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse.